

prov. : *apoundre*). V. a. Ajouter, allonger ; se dit surtout des objets que l'on attache. Ex. : « *apoundre* une corde à une autre.... Les pauvres gens ont tant de mal à *apoundre* les deux bouts. » S'emploie au figuré. Ex. : « J'ai *apoundu* un verre de vin de la Galée à un verre de vin de Sainte-Foy. » Participe passé : *apoundu*.

Ce mot qui semble tellement naturel à la langue française que, durant quarante ans, je l'ai cru français, vient du latin littéraire *apponere*, comme le français *pondre*, de *ponere*. Appondre est le complément naturel de pondre, au sens primitif de *ponere*, mettre. Il a sa contre-partie non moins naturelle dans *dépondre*, *dépondu* (v. ces mots.)

Appondre s'est exactement formé comme pondre. *appon(e)re*, régulièrement contracté en *appon're* par la chute de la voyelle latine atone occupant l'avant-dernière place, a donné *apoundre* par le changement de *nr* en *ndr* comme dans *cedre*, (*cin'rem*), *semondre*, (*summon're*), *tendre* (*ten're*), *pondre* (*pon're*), etc...

Le participe passé est *apoundu*, comme *pondu* pour *pondre*, et *répondu* pour *répondre*. Le participe ne s'est donc pas formé avec le participe latin, mais avec l'infinitif lyonnais.

APPONSE. S. f. Ajouture. Le provençal n'a pas *apponse*, mais *apoundure*, formé avec l'infinitif *apoundre*, tandis que le lyonnais vient du participe latin *apposita*. C'est ainsi que le français a *répons* ou *réponse*, de *responsus*, et non pas *répondure*, de *répondre*. Au contraire, *moudre* a fait *mouture* ; *ajouter*, *ajouture*, etc...

*Apposita*, devenu *apos'ta* (v. *apoundre*), s'est changé en *appossa* par la transformation de *st* en *ss* comme dans *angoisse* (*angustia*), *tesson* (*testonem*), *boisseau* (*bustellus*), *huissier* (*ostiarius*), etc. Sur la transformation de l'*a* final en *e* muet, v. *anche*. *Apposse* est devenue *apponse* par